Ordre National des Infirmiers

Répartition des élus ordinaux titulaires

entre les conseils et les collèges

	Collège Public	Collège Privé	Collège Libéral	Total
Conseils Départementaux	882	447	415	**1874**
Conseils Régionaux	213	140	98	**451**
Conseil National	24	16	12	**52**
Total	**1119**	**603**	**525**	**2377 élus**
En %	**47%**	**25%**	**22%**	**100%**

Organigramme des services communs de l'ONI

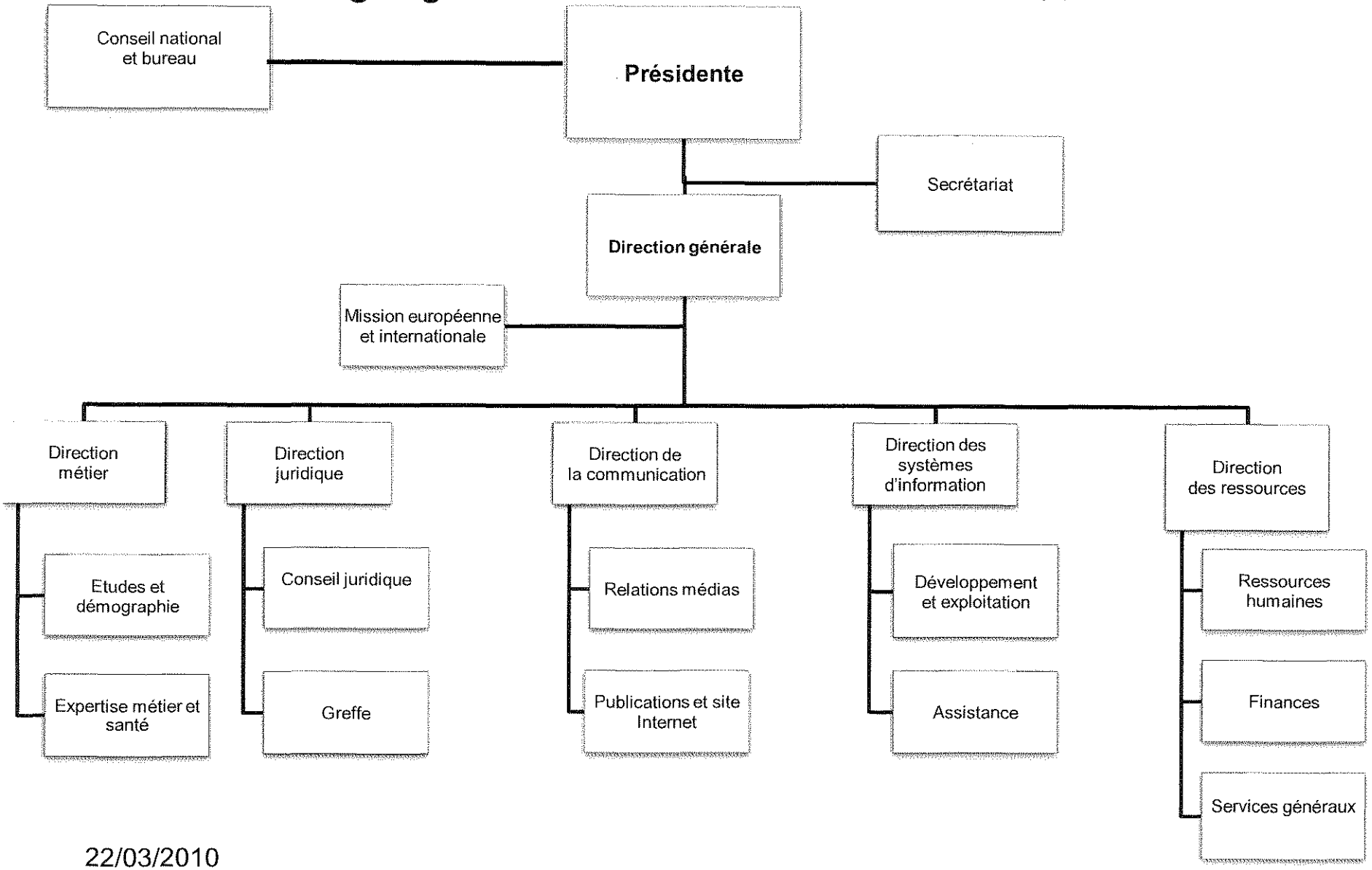

22/03/2010

Ordre National des Infirmiers

Contributions de l'Ordre national des infirmiers à la santé publique et à la promotion de la profession infirmière

a) Contributions à la qualité des soins

Rédaction achevée en février 2010 du Code de déontologie des infirmiers, à paraître sous forme de décret en Conseil d'Etat.

Accompagnement de l'évolution des pratiques infirmières dans le cadre de la télémédecine.

Contribution au plan d'harmonisation des étiquetages des petits conditionnements de solutions injectables avec l'AFFSAPS, enquête sur l'étiquetage des ampoules de solutions injectables de médicaments.

Contribution à l'actualisation du décret de 2005 sur les bonnes pratiques de pharmacovigilance.

Contribution à la mise en œuvre de l'ordonnance sur la réforme de la biologie médicale : bonnes pratiques infirmières et information des infirmiers libéraux sur la phase pré-analytique des examens (prélèvements).

Réflexion commune entre les Ordres de professionnels de santé sur l'organisation et le fonctionnement des maisons de santé (« Maison de santé et déontologie »).

Collaborations avec la Haute Autorité de santé :

- intégration dans de nombreux groupes de travail pluridisciplinaires pour élaborer des guides de bonnes pratiques, et dans des groupes de lecture (maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : suivi des aidants naturels, bonnes pratiques de régulation médicale des appels...) ;
- réflexion sur l'évolution des guides pour les affections de longue durée ;
- participation au groupe préfigurateur sur les coopérations entre professionnels de santé ;
- réflexion en cours sur l'organisation de l'évaluation des pratiques infirmières.

  Réflexion en cours avec les autres Ordres infirmiers européens sur un cadre d'échanges sécurisant la mobilité des infirmiers en Europe.

b) Contributions aux politiques de santé publique :

Participation au groupe chargé de proposer une stratégie nationale pour la protection vaccinale en France. Participation à la semaine européenne de la vaccination en partenariat ave l'INPES.

Accompagnement, en partenariat avec les préfectures et les DDASS, de l'organisation des centres de vaccination contre la grippe AH1N1. Rappel des bonnes pratiques infirmières en la matière.

En partenariat avec l'EPRUS, développement de l'information sur l'inscription à la réserve sanitaire (l'organisation des centres de vaccination a en effet montré les limites des fichiers actuels des infirmiers pour faire appel au volontariat).

Réponse aux questions des usagers du système de santé : participation à la plate-forme interactive du Médiateur de la République.

Intégration des infirmiers dans le RPPS : paramétrage du tableau de l'Ordre pour intégrer les contraintes de ce répertoire, en collaboration avec l'ASIP. Evolution du RPPS vers un méta-annuaire.

Réflexion en cours avec le Ministère des affaires étrangères, l'OMS et les autres Ordres infirmiers sur la crise des ressources humaines de professionnels de santé dans le monde (développement de leur formation, sécurisation de leur mobilité).

c) Promotion et avenir de la profession

Pour faire connaître et valoriser l'expertise infirmière existante

Introduction dans la loi HPST d'une représentation paramédicale dans les conseils de surveillance et les directoires des établissements de santé publics.

Aide au développement d'une banque de données experte, avec environ 45 associations infirmières : mise à jour d'un annuaire, valorisation des travaux et, à terme, subvention. Aide au développement de sociétés savantes et de collèges spécialisés.

Pour faire évoluer les pratiques et les exercices en France

Contribution sur l'évolution de l'exercice infirmier libéral en France (mission de Mme B. LONGUET).

Recommandations sur l'évolution de l'exercice infirmier en psychiatrie : « Psychiatrie et santé mentale, enjeux et perspective pour les pratiques infirmières » (position du CNOI le 30 mars 2010).

Recommandations en préparation sur l'évolution du rôle et de la pratique de l'infirmier de santé au travail, dans le cadre de la réforme à venir sur la santé au travail.

Synthèse en cours sur le concept de "pratiques avancées infirmières" et recommandations pour le développement de ces pratiques.

Travaux en cours d'organisation sur l'évolution de la pratique des infirmières de bloc opératoire (IBODE), sur la reconnaissance et la valorisation de la pratique des infirmiers coordonnateurs en EHPAD, des infirmiers sapeurs pompiers au sein des SDIS. Sur le concept d'infirmier de premier recours, ou communautaire, à développer dans le cadre du système de santé français.

Contribution, en partenariat avec l'Observatoire national des violences hospitalières, à la surveillance des violences et de l'insécurité dont sont victimes les infirmiers dans leur exercice.

Pour faire évoluer les exercices en Europe et au delà

Déclinaison des recommandations du Livre vert européen relatif aux personnels de santé dans l'Union européenne : réponse à un appel à projets de la Commission européenne en collaboration avec l'Ordre britannique (NMC) : *Etablissement d'un réseau pilote de formateurs de personnel infirmier pour l'échange de Bonnes Pratiques en vue d'améliorer la qualification du personnel soignant et aide-soignant.*

Négociation et signature de la lettre d'engagement pour la reconnaissance mutuelle des diplômes entre la France et le Québec. Rédaction en cours des accords pour signature en mai 2010.

Adhésion de l'ONI à la FEPI (infirmiers européens), et au SIDIIEF (infirmiers francophones). Discussion en cours pour adhérer au Comité international infirmier (CII).

Contribution avec le SIDIIEF au développement de la recherche infirmière francophone.

Préparation, en collaboration avec le CII, de la Journée internationale de l'infirmière (12 mai 2010. Thème : *Les maladies chroniques*).

Document de travail

Présentation fonctionnelle du budget 2010-2011 (1/2)

Nature de charges	Budget de fonctionnement 2010-2011	% des charges	Principales hypothèses
Personnel & Déplacements	**15 917 453**	**40,8%**	
Charges de personnel	11 694 853		➢ 30 personnes pour les charges communes. ➢ 3 personnes pour le national (CNOI). ➢ 1,5 secrétaires par région (CROI). ➢ 250 secrétaires réparties sur l'ensemble des départements (CDOI).
Frais liés aux réunions : frais de déplacements et frais annexes de réunions (repas, hôtel...)	2 550 682		➢ Frais de déplacement moyen: 30€ aller/retour en région parisienne, 40€ aller/retour en province et 200€ pour venir à Paris. ➢ En 2010-2011, environ 210 réunions nationales, 34 par région et 24 par département.
Indemnités de responsabilité des présidents et de perte de ressources des élus libéraux	1 671 918		➢ Les présidents bénéficient d'une indemnité de responsabilité de 20 demi-journées par an à 75 AMI / jour (118€ / demi-journée). ➢ Les libéraux font l'objet d'une indemnité relative au temps passé à l'ordre avec un maximum de 20 demi-journées par an à 75 AMI / jour (118€ / demi-journée).
Charges communes des inscriptions au tableau	**5 540 524**	**14,2%**	
Honoraire encaissement des cotisations	2 500 000		➢ Coût de 5€ par cotisation encaissée pour 500 000 infirmiers
Frais caducée et carte professionnelle	1 500 000		➢ Coût de 3€ par infirmier pour 500 000 infirmiers
Coût du fractionnement du paiement de la cotisation	750 000		➢ Paiement de la cotisation en 3 fois (1€ par paiement) pour 50% des infirmiers
Autres	790 524		➢ Mailing et e-mailing (cotisation et dossier inscription) à 0,78€ / infirmier ➢ Relance des cotisations (2 relances par an pour un taux de relance de 50% des infirmiers) pour 0,78€ / infirmier
Publication & Communication	**5 762 742**	**14,8%**	
Frais de publication	916 800		➢ Publication au journal ordinal, newsletter, plaquettes pour les salons...
Etudes	2 000 000		➢ 10 études par an à 200 K€ / étude
Campagne nationale de sensibilisation à la profession d'infirmière	1 000 000		➢ Organisation d'une campagne une année sur deux
Émission et expédition du code de déontologie	1 000 000		➢ Coût de 2€ / code avec une première impression non réalisée en 2009-2010 (500 000 exemplaires).
Frais de communication	845 942		➢ Réalisation d'un site internet unique à l'Ordre et de son lancement (publicité...). ➢ Support de communication (stylos...). ➢ Stands pour salons. ➢ Inscription aux congrés. ➢ Journée internationale de l'infirmière. ➢ Honoraire agence de communication ➢ Externalisation de la revue de presse ➢ Achat d'espace presse ➢ Réalisation ou achat de photos ou de vidéos
Elections	**1 500 000**	**3,8%**	
Frais d'élections	1 500 000		➢ Elections prévues en avril 2011 (frais d'expertise, d'élection et de courriers).
Europe & International	**983 000**	**2,5%**	
Cotisation au Conseil International des Infirmières (CII)	900 000		➢ Adhesion pour 1,8€ / infirmier.
Autres	83 000		➢ Communication réseau européen et international, Fédération Européenne des Régulateurs de la Profession d'Infirmiers (FEPI).

Document de travail

Présentation fonctionnelle du budget 2010-2011 (2/2)

	Budget de fonctionnement 2010-2011	% des charges	Principales hypothèses
Nature de charges			
Locaux & Equipements	**4 297 583**	**11,0%**	
Location	3 295 940		➢ 580m² pour les charges communes. ➢ 150m² pour le CNOI. ➢ En moyenne, 100m² pour les conseils régionaux et départementaux comprenant une salle de 25 personnes par conseil. ➢ Location calculée sur une moyenne annuelle de 541€/m² en Ile de France et de 230€/m² en province (yc charges annuelles).
Aménagement et mobiliers de bureaux	212 390		➢ Travaux liés aux sols, murs et plafonds (cloisonnement, moquette, peinture...). ➢ Mobilier, Armoire forte...
Informatique	789 253		➢ Mise en place d'un ERP (outil de gestion intégré): gestion des inscriptions, tenue de comptabilité, gestion des achats et de la paye... ➢ Achat et entretien des postes informatiques (ordinateurs, license des logiciels...). ➢ Hot-line informatique. ➢ Mise en service Téléphonie. ➢ Mise en conformité des locaux. ➢ Système de sauvegarde des données.
Consommables	**1 683 753**	**4,3%**	
Fournitures	1 040 900		➢ Documentations, frais postaux, papiers, cartes de visite, consommables informatiques, 250 000 dossiers d'archivage,...
Téléphonie et internet	447 255		➢ 1 téléphone portable par président. ➢ Abonnement internet haut débit + Appels téléphoniques sous IP
Photocopieurs	195 598		➢ Appareils multifonctions photocopieurs et imprimantes en leasing.
Autres charges	**3 355 055**	**8,6%**	
Formation	688 363		➢ Formation budget et comptabilité. ➢ Formation pour conciliation et discipline. ➢ Formation au logiciel de l'ordre. ➢ Formations diverses.
Honoraires	1 203 119		➢ Frais d'avocat. ➢ Externalisation de la paie ➢ Expertise comptable (une révision des comptes à chaque clôture trimestrielle). ➢ Commissariat aux comptes. ➢ Divers honoraires (assistance générale...).
Œuvres sociales	197 259		➢ Montant calculé sur la base de 0,5% du montant net des cotisations.
Impôts locaux	444 191		➢ Taxe foncière, taxe d'habitation et taxe sur les bureaux d'Ile de France
Assurance	68 022		➢ Assurance déplacement des conseillers titulaires et suppléants. ➢ Assurance responsabilité des dirigeants. ➢ Assurances multirisques locaux. ➢ Assurance responsabilité civile. ➢ Assurance instances disciplinaires.
Frais financiers	754 102		➢ Souscription à une ligne de crédit permettant à l'ordre de réaliser les investissements nécessaires au démarage de son activité.
Total Charges	**39 040 110**		

* L'ordre des infirmiers ne récupérant pas la TVA, tous les montants sont TTC

Document de travail

Répartition des charges du budget 2010-2011 de l'Ordre des Infirmiers (en K€)

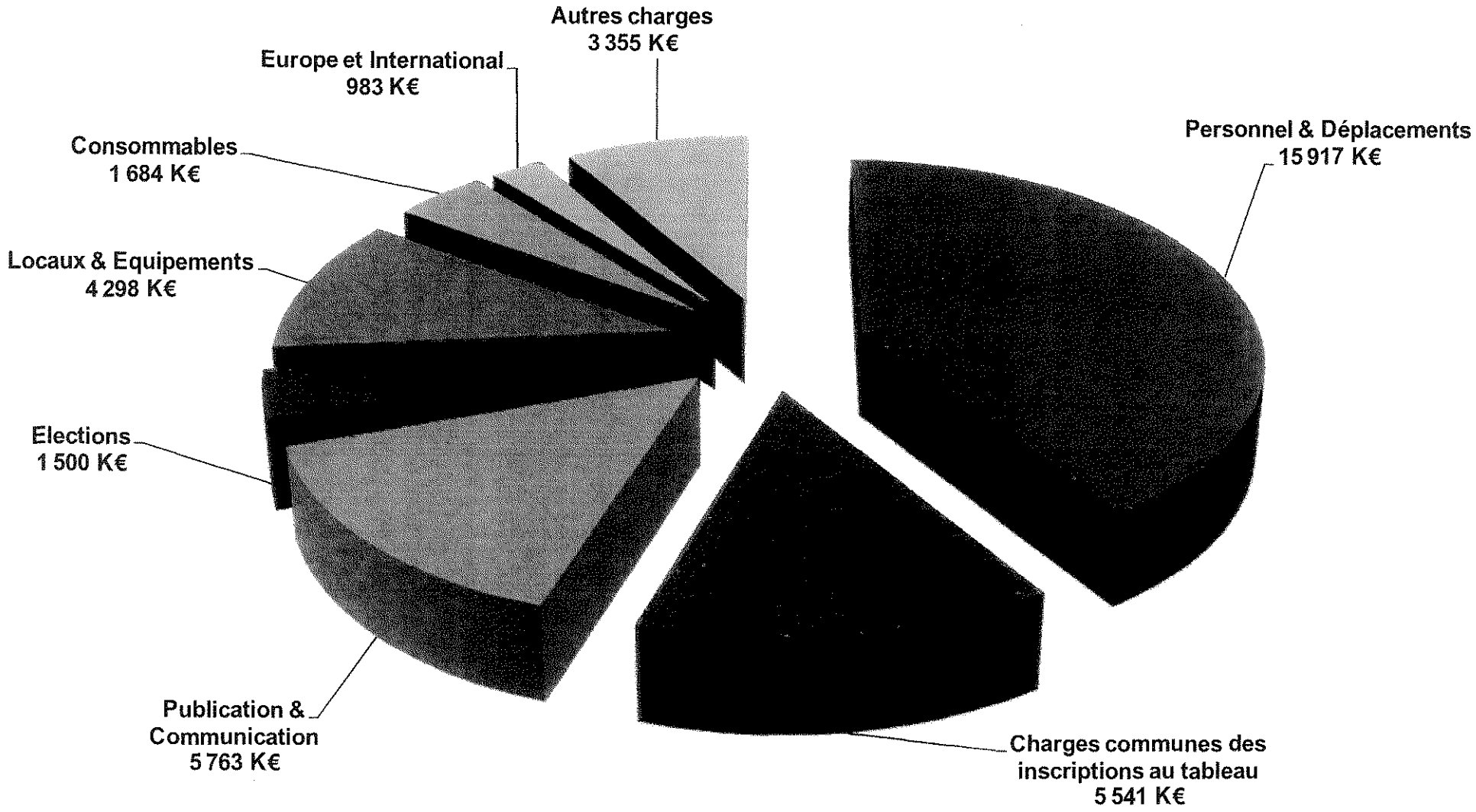

Document de travail

Répartition des charges du budget 2010-2011 de l'Ordre des Infirmiers (en %)

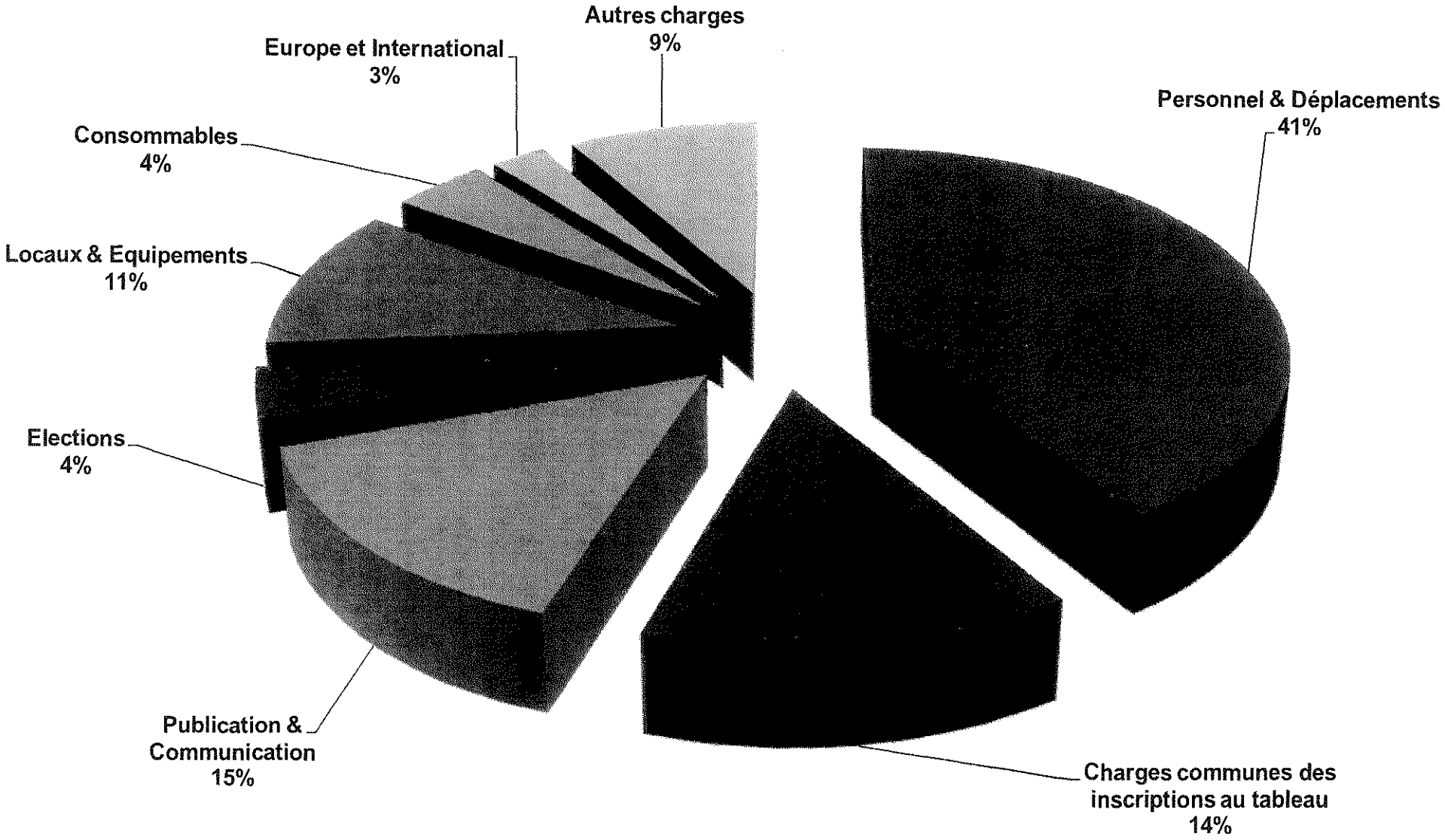

Ordre National des Infirmiers

Bilan des inscriptions au tableau

La première campagne d'inscription a été lancée en septembre 2009 et 513 000 dossiers infirmiers ont été envoyés aux infirmiers qui devaient retourner leur dossier au plus tard le 30 septembre 2009.

Une grande partie des adresses étaient erronées et beaucoup de courriers ont été détournés, aussi un mois supplémentaire a été accordé jusqu'au 30 octobre 2009.

Depuis décembre 2009, l'Ordre a mis en œuvre une relance des infirmiers par les Conseils départementaux.

Nombre de dossiers d'inscription envoyés	**513 000**
Revenus avec mention « n'habite pas à l'adresse indiquée »	**120 327**
Dossiers complets	**48 173**
Dossiers à compléter	**11 529**
Jeunes diplômés	**452**